

**AUTAUT**  
**ASSOCIATION DES USAGERS DU TRANSPORT AUTO/TRAIN**  
Constituée et déclarée conformément à la loi de 1901 – Reconnue d'intérêt général  
Membre de la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers de Transport)

**Monsieur Hubert WULFRANC**  
**Assemblée Nationale**  
**126 Rue de l'Université**  
**75355 Paris 07 SP**

Objet : Ferroutage des véhicules de tourisme

Paris le 12 juillet 2023

Monsieur le Député,

L'Association des Usagers du Transport Auto-Train (AUTAUT), qui existe depuis vingt ans, demande actuellement le rétablissement de ce service, supprimé en décembre 2019 par la SNCF. Serait-il possible, dans le travail de la commission d'enquête parlementaire sur le fret ferroviaire créée suite à la proposition de résolution que vous avez déposée et que la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a déclarée recevable le 27 juin dernier, d'adjoindre cette question à celle du fret, le transport des voitures et des motos sur des fourgons porte-autos relevant sans doute aussi du fret. Nous avons, dans nos actions, obtenu le soutien de nombreux députés, sénateurs et présidents de régions (de gauche et de droite), mais n'arrivons pas à débloquent la situation. La SNCF nous opposant le «coût» de ce service selon une comptabilité opaque. Nous avons lancé une étude de faisabilité de réouverture d'un service de ferroutage des véhicules de tourisme, étude en voie de réalisation par une experte du Shift Project. Nous attendons ses résultats.

Nous réclamons, dans un premier temps, le rétablissement des trains auto-couchettes qui préexistaient au service auto/train.

Au moment où le réchauffement climatique est d'une actualité brûlante, la SNCF et le gouvernement refusent de rétablir ce service qui permettait aux familles, aux personnes âgées, aux handicapés, aux motards et à bien d'autres, de voyager sur de longues distances en évitant la pollution, les accidents de la route et la fatigue. Les solutions de remplacement proposées par la SNCF sont soit ahurissantes (le transport de voitures particulières par camions, dans un délai de 15 jours...) soit coûteuses et peu pratiques (locations de voitures à l'arrivée).

En espérant que vous pourrez adjoindre cette question à votre travail, nous restons à votre disposition et vous adressons, Monsieur le Député, nos respectueuses salutations.

Le Président, Laurent BREYTON